

La Roue B

50 avenue Gabriel Péri

92260 Fontenay-aux-Roses

Tél. : 01 41 87 03 90

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 25 JUIN 2024

Ordre du jour :

Points "école" :

- Préparation de la rentrée scolaire 2024-2025
- Sorties scolaires
- Orchestre à l'école
- Dispositif d'autorégulation

Points "Mairie" :

- Pause méridienne
- Travaux et équipement

Présents :

Représentants de parents d'élèves : Mme BA - Mme LE TANNOU – Mme PREUX –
Mme SOUAIBY - M AYOUB

Représentants mairie de Fontenay aux roses : M. LAFON

Responsable de service périscolaire : M. BILLAUD

Directeur et enseignant : M. DELOFFRE

Enseignants

Madame Landreau – Mme Perrin – M Rakotondravao – Mme Gibergues –
M Tanajmou - Mme Suatton - Mme Rostoll - Mme Pavillon -

Coopérative :

Versement à la coopérative de l'école de la Roue B :

- FCPE pour l'année 2022-2023 : 220€
- Parent'icipation suites aux actions 2023-2024 (box Halloween, box Noël et opérations chocolat) : 324 €
- Photo de classe : 358.57 €
- Bilan positif de la kermesse de 313 €

Merci aux parents de leur contributions pour la tenue des stands, alimenter le buffet et la participation de chacun à la réussite de cet évènement. L'expérience permettra d'améliorer les versions des années prochaines.

Orchestre à l'école :

Le projet commence se concrétise avec des poursuites de parcours musical au collège et au conservatoire :

- 21 candidats se sont inscrits cette année, sur 47. Une amélioration par rapport à l'année précédente. Vingt se sont présentés au jury, douze ont été retenus.
- Les nouveautés pour l'année prochaine seront la réinstauration des séances de musique du Lundi et Jeudi de 13h à 15h.
- 7 élèves ont été admis à la classe CHAM dont 6 qui participaient à l'orchestre à l'école. Ce qui prouve l'intérêt de l'orchestre à l'école et permet de créer les passerelles avec le conservatoire.

En espérant que le financement de ce projet puisse se maintenir.

M. LAFON précise avoir inscrit ce programme dans le projet 2030 dans le plan réussite éducative, pour avoir plus de moyens.

Cette année, on a vu une augmentation de la demande suite aux activités faites avec M.SMITH : présentation des instruments et visite au conservatoire qui ont pu améliorer la fréquentation.

Remerciements adressés à Madame GARRIGOUX, directrice par intérim du conservatoire, pour son aide dans ce projet.

Sorties :

- 26 avril 2024 : CM1C /CE1 : Prestation sur place à améliorer au potager du roi les organisateurs invitent 2 classes gratuitement en 2024-2025
- Le projet s'étoffe avec les achats effectués pour le carré potager (près du portail de l'école): Demande faite à la mairie d'enlever la grille pour faciliter l'accessibilité au carré jardin pour les diverses activités et notamment l'arrosage.
- 3 rondins pour délimiter les espaces végétalisés de la cour et qui permettent aux élèves de s'asseoir et être à l'ombre ont été installés (sur le modèle du centre Pierre BONNARD.) demande est faite d'une inscription au budget 2025 pour ajouter quelques rondins.

Préparation de la rentrée scolaire 2024-2025

- Le maintien de la 9^{ème} classe est souhaitable pour garder une distribution harmonieuse.
Malheureusement, en cas de fermeture, les différentes possibilités sont évoquées. (cf structures envisagées) Pour l'instant, aucune n'est retenue, comme aucune n'est adaptée.
- Suite au gél républicain actuel et en attente de la fin des législatives, les décisions administratives des commissions par rapport aux fermetures des classes sont en ajournées.
- Le possible maintien d'une 9^{ème} classe à l'école de la roue A permettra d'absorber les nouveaux arrivants pour équilibrer les répartitions dans les classes.
- M. LAFON, rappelle que la baisse actuelle suite aux radiations et au retard de livraison au niveau des nouveaux bâtiments du Blagis, engendreront une augmentation future du nombre d'enfants qui nécessiterait une réouverture ultérieure. Ce phénomène de fermeture/ouverture n'est pas très sain pour les structures.
Il y a une négociation actuellement, entre le ministère de l'éducation et l'association des maires de France, pour essayer que l'analyse des ouvertures soit une sorte de vision sur 3-4 ans, au lieu d'être annuelle comme actuellement. Ceci permettrait d'éviter les à-coups sur les structures sur des années consécutives.
- Cette incertitude complexifie l'organisation de la rentrée 2024 (commandes de fournitures, de manuels, élaboration de projets,...)

DAR :

Bilan du dispositif présenté par Mme PERRIN :

Équipe complète au bout de 1 an due à la spécificité des postes :

- Éducatrice spécialisée – Mme NEDJMA - à temps plein
- Enseignante - Mme PERRIN - à temps plein et ayant obtenu le poste de manière définitive
- Psychomotricienne - Mme FISCHDEBERG - à mi-temps présente les lundis et mardis
- Psychologue - Mme MARTIN - à mi-temps présente les lundis et vendredis

En cette fin d'année, il y a 3 enfants bénéficiant du dispositif :

- 2 en Roue A : 1 CP et CE2
- 1 en Roue B : en CE1

Les enfants ont bénéficié de différentes formes d'aides :

- Rédaction pour chaque élève de projet personnalisé (PP) : avec des objectifs cours et atténuables, signé par l'équipe DAR, les parents et l'enfant. Le PP est renouvelé tous les ans. Si les objectifs sont atteints, des avenants sont rédigés.
- Accompagnement en classe, en soutien des enseignants, soutien académique ou directement pour l'élève.
- Accompagnements systématiques aux sorties + anticipation avec l'enfant++

- Temps de travail individuel dans la salle ANTARES (salle dédiée) : soit travail académique, ou travail les relations sociales : gérer les colères, apprendre à perdre, ...
 - Travail avec la psychomotricienne individuellement ou en petit groupe
 - Visite de la psychologue et l'éducatrice au domicile de l'enfant 1 fois par mois de au moins 1 heure pour faire le lien entre ce qui est mis en place à l'école et les mesures mises en place à la maison.
 - Mise en place d'autres ateliers à thèmes, qui permettent de prendre en même temps d'autres enfants de l'école. Les enfants sont choisis par les enseignants selon les difficultés : ateliers graphismes, ateliers de rythme, conscience du corps, apprendre à jouer, faire connaissance, gérer ses émotions ,...
- 24 enfants en ont bénéficié: 13 en roue A et 11 roue B, surtout des classes CP, CE1 et CE2 ;
- Ces enfants ont assistés aux ateliers de environ 45-60 minutes, 5-6 séances. Une information aux parents des élèves concernés est faite.
- L'équipe du DAR a permis d'observer plusieurs enfants dans leur classe suite aux demandes d'enseignants. Cela offre un temps d'échange entre professionnels et surtout un regard extérieur de l'éducation nationale très intéressant et utile.
 - Créer un lien avec le réseau d'aide pour pouvoir se situer l'un par rapport à l'autre. Les enfants notifiés par le RASED n'ont pas le même profil que les enfants du DAR, mais on peut croiser les regards de manière efficace.
 - Demande faite à la municipalité de changer la sonnerie pour qu'elle soit mieux adaptée aux enfants ayant des TSA.

M.LAFON insiste sur l'utilité de ce dispositif et le soutien de la mairie. Il rappelle l'utilité de la présence des professionnels qui peut être bénéfique pour l'ensemble des enfants. Il rappelle, également, la nécessité du travail sur la parentalité et le soutien que pourrait apporter ce dispositif sur ce sujet.

La solution actuelle proposée aux familles est la possibilité de voir la psychologue du CMS et la réflexion est en cours pour plus de projets.

M. DELOFFRE remercie Mme PERRIN de ce travail et de faire le lien entre les 2 écoles.

Remerciements et infos diverses :

- Remerciements aux AESH pour l'accompagnement quotidien des élèves notifiés.
 - Remerciements aux enseignants dans l'implication et le suivi et la constitution de ces dossiers, échanges avec les professionnels spécialisés et les familles.
 - Remerciements à M.Rakotondravao qui a assuré un poste classe sur l'année entière, alors qu'il est remplaçant de circonscription. Malheureusement, une deuxième classe a rencontré des difficultés de trouver un remplaçant.
 - Remerciements à Mme ROSTOLL pour toutes ses contributions sur les années écoulées. Elle nous laisse pour de nouvelles aventures.
 - Les modalités de vote pour l'année 2024-2025 : il sera conservé en vote par correspondance uniquement.
- La commission électorale aura lieu le mardi 10 septembre 18h15.

Questions diverses

- Mme LE TANNOU rappelle la date de l'école morte, le vendredi 28 juin. Demande faite à la mairie, de permettre aux parents, de ne pas être indemnisé pour la cantine ce jour-là.
Mme SOUAIBY demande de, éventuellement, débloquer le portail famille pour cette journée pour permettre aux parents de se désinscrire.

Fin de la réunion à 20h